

PROCES-VERBAL DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE - LUNDI 23 NOVEMBRE 2020
ECOLE DE LOUBEYRAT

	Présents	A distance	Excusés
Enseignants	Mme Gaillard & M Lénat	Mmes Barthès, Chatard, Cloarec & Denis	Mme Bastide
Municipalité	Mme Caudrelier	M Blanc	M Lobregat
IEN*			M Cheminal
Représentants de parents d'élèves	Mmes Baspeyrat & Laval	Mmes Bousset, Lageix & Sonilhac, M Lacroix	Mme Courtois
ATSEM & personnel municipal		Mme Michel	Mmes Espagnol, Chambaudie & Fernandes
Communauté de communes	Mme Taillandier (référente)		
Autres invités			Mmes Cariat & Rouillaud (RASED)

*IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>

1 - VIE DE L'ECOLE

Projets et sorties

Effectués ou en cours

- › Sport : - cycle piscine terminé pour toutes les classes de l'élémentaire (CP → CM2).
 - sorties pédestres au départ de l'école
- › Médiathèque de Loubeyrat pour toutes les classes, sauf MS-GS (visites scolaires suspendues, mais à nouveau possibles → date à déterminer)
- › Prix de littérature des Incorruptibles pour plusieurs classes de l'école (vote à venir)
- › Correspondance, pour la classe de CE2-CM1 (Mme Denis), avec plusieurs classes sous la forme d'envoi de cartes postales : poursuite du projet
- › Spectacle musical de Dominique Hiberty : « L'étonnant voyage » : représentation + rencontre avec l'artiste en décembre 2020
- › Ecole des sciences

- CE2-CM1 & CM1-CM2 : le son
- CP & CE1-CE2 : propriétés des matériaux

A venir

- › Ecole des sciences : MS-GS & CP (engrenages)
- › Médiathèque de Manzat pour les classes de PS-MS et CP-CE1
- › Comb'images : projet 2020-2021 pour la classe de MS-GS → thème des arts du cirque avec intervention de la compagnie OMNIBUS CIRK. Projet financé par le SMAD des Combrailles et la coopérative scolaire (1 transport). Info du 26/03 : pas de spectacle cette fin d'année en raison des contraintes sanitaires → report en septembre 2021
- › Autres sorties pédestres. Comme proposé par les représentants des parents d'élèves, les prochaines dates seront anticipées au mieux pour faciliter l'organisation des accompagnateurs. Mais la météo compte beaucoup pour ces dates !
- › Photos de classe : 30 avril → forme à déterminer
- › Découverte et étude d'une zone humide pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels d'Auvergne.

Situation sanitaire

- › Ecole préservée pour le moment : aucun cas à signaler pour le moment sur les périodes scolaires
- › Pas d'évolution du protocole depuis la lettre d'information n°5
- › Vigilance maintenue
- › Pas d'information sur les tests salivaires évoqués

Rappel aux familles : ne pas scolariser les enfants fiévreux (38°C).

Bilan RASED

Les enseignants de l'école peuvent contacter le RASED quand ils le jugent nécessaire dans l'année et les membres du RASED peuvent intervenir tout au long de l'année.

Actuellement :

- les enseignants de l'école ont pris contact avec le RASED pour 7 élèves,
- l'enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique intervient depuis la rentrée des vacances de février auprès d'un élève en co-intervention (donc dans la classe) avec l'enseignante de la classe,
- la psychologue de l'éducation nationale est intervenue auprès de quatre élèves (elle a travaillé avec 2 enfants et avec 2 familles)
- les membres du RASED ont échangé avec les enseignants pour évoquer la situation d'un élève (discussion autour des adaptations possibles en classe).

2 - LIAISON ECOLE/COLLEGE

- › Projets en suspens, même si des élèves de 6^{ème} ont envoyé des défis mathématiques

- > Pas de conseils de cycle 3 pour le moment
- > La journée d'accueil des élèves de CM2 du secteur de collège semble pour le moment compromise.

3- PERISCOLAIRE

Restauration scolaire

Rappel

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)
- > Rappel des horaires de la pause méridienne

Remise des enfants aux familles à 12h

Ouverture du portail de 13h15 à 13h20 **uniquement pour les élèves des APC**

Ouverture du portail de 13h45 à 13h55 (13h20-13h30 le jeudi)

Mercredi : possibilité de récupérer les enfants après le déjeuner, à 13h-13h15

- > En cas d'absence d'un élève pour maladie : téléphoner à l'école avant 8h30 au 09.61.02.73.34 et ou envoyer un mail à loubeyrat.ecole@gmail.com
- > Facturation : la communauté de communes CSM transmet à la trésorerie la facturation d'un mois environ au 15 du mois suivant (exemple : facturation de février transmise le 16 mars 2021). Le délai de traitement à la trésorerie est ensuite d'un bon mois, ce qui fait un décalage d'1 moi 1/2 à 2 mois pour la facturation aux familles.

Garderie

- > Service communal (Loubeyrat)
- > L'inscription n'est pas obligatoire.
- > Rappel des horaires

Matin : 7h15 - 8h35

Soir : 16h30 - 18h30

- > Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés ou récupérés, jusqu'à la porte, par un adulte.

- > Protocole sanitaire → maintien de la garderie dans la salle "pluriactivités" de l'école pour le moment

Facturation

- > Tarifs (voir règlement intérieur de la garderie municipale)

Matin	Soir (16h30-18h)	Soir (18h-18h30)
1,21€	1,21€	0,60€

Au-delà de 20 présences → Forfait 24,20€ + présences après 18h (0,60€/jour)

- > Suite à de multiples péripéties, il y a eu un important retard de facturation, qui va être rattrapé en une seule fois :

→ En dessous de 60€, mise en paiement immédiate

- > Au-dessus de 60€, mail personnel adressé à la famille pour savoir si elle souhaite un échelonnement du règlement.

TAP

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)
- > Rappel des horaires

13h30-15h puis 15h10-16h30

Possibilité de déposer ou récupérer les enfants uniquement de 13h20 à 13h30, de 14h55 à 15h 15, ou après 16h30.

> CSM remercie particulièrement les familles pour leur participation au marché de Noël, dont les bénéfices (environ 600€) ont été entièrement reversés à la coopérative scolaire de l'école. Cette action a vraiment valorisé le travail des enfants de l'école !

> Un projet de fresque murale est actuellement à l'étude. Il concerne la cour des "petits", et pourrait mettre à l'œuvre des élèves du CP au CM2. L'artiste sollicitée pour encadrer ce projet est Freisa, déjà auteure de multiples œuvres sur la commune. Le projet reste à finaliser, tout comme son financement (CSM)

4- PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Vaccination obligatoire

ARTICLE 1: PROCEDURE D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

1.1 Inscription :

> L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes français et étrangers à partir de 3 ans.

> L'admission d'un enfant à l'école maternelle ou élémentaire implique l'assiduité.

> Le maire donne délégation au directeur de l'école pour l'inscription des enfants résidant sur la commune de Loubeyrat.

Pour toute autre provenance, les parents doivent demander une dérogation au maire.

> Le directeur inscrit et admet les élèves au vu des documents suivants:

livret de famille,

carnet de santé (vaccination obligatoire ou certificat de contre-indication*),

justificatif de domicile,

et en cas de changement d'école:

un certificat de radiation émanant de l'école d'origine, publique ou privée, ainsi que le livret scolaire.

L'enfant figure alors sur les registres réglementaires de l'école et sur l'application ONDE.

Dans tous les cas, l'enfant soumis à l'obligation scolaire doit être accueilli, par admission provisoire, à l'école même si les procédures d'inscription ne sont pas encore validées.

* Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, seules les trois vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires pour leur entrée en collectivité. Toutefois, les autres vaccinations sont aussi importantes pour protéger l'enfant et les enfants qui l'entourent contre des maladies potentiellement graves et un rattrapage est possible.

Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires. Il s'agit des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Il ne s'agit pas de nouveaux vaccins puisque huit de ces vaccinations étaient déjà recommandées ; la très grande majorité des enfants les recevaient donc déjà.

Temps de sieste à l'école maternelle

ARTICLE 2: FREQUENTATION SCOLAIRE

2.4. Organisation du temps scolaire

2.4.5 Le temps de sieste en maternelle

Sur le temps scolaire, l'ATSEM assure la surveillance effective de la sieste dans le cadre de sa mission éducative. Cette activité reste sous l'entière responsabilité de l'enseignant. Ce moment est organisé dans la salle de sieste, le plus rapidement possible après le repas pour les élèves qui déjeunent sur place, et dès leur arrivée pour ceux qui reviennent de la maison.

Ce temps de sieste est proposé de manière **systématique et obligatoire à tous les élèves de PS** (petite section de maternelle). Toutefois, si un enfant ne s'endort pas au bout d'une vingtaine de minutes, il doit être accueilli dans sa classe ou en fonction de l'organisation définie par l'équipe enseignante. Il en est de même pour chaque enfant au moment de son réveil.

Pour les élèves de MS (moyenne section de maternelle), et encore plus pour ceux de GS (grande section de maternelle), **la sieste n'est ni obligatoire ni systématique**. Elle ne peut être proposée que ponctuellement, en cas de fatigue constatée de l'élève par l'enseignant. Toutefois, un temps calme (n'excédant pas 20 min) peut être organisé par les enseignants pour ces élèves de MS et GS.

VOTE : ces modifications ont été approuvées à l'unanimité par le conseil d'école.

5- EFFECTIFS : PROJECTION 2021-2022

Effectifs

- > 138 élèves actuellement
- > 16 élèves quittent l'école pour le collège
- > Pour le moment, 14 inscriptions (12 PS, 1 MS, 1 CP) confirmées à la rentrée de septembre 2021 → 1365 élèves
- > D'autres contacts probables avant la fin de l'année scolaire
- > Lors des prévisions d'effectifs fournis à DSDEN 63 (direction des services de l'éducation nationale) en décembre 2020, M Lénat a annoncé une stabilité des effectifs (138) pour la rentrée de septembre 2021. Cette prévision semble se confirmer.

Equipe éducative

- > Pas de changement en perspective, ni parmi les enseignants, ni parmi le personnel municipal → stabilité qui est toujours une bonne chose pour l'école.

Projets

> Le projet de voyage scolaire devrait être relancé par l'équipe enseignante pour l'année 2021-2022

> L'équipe municipale de Loubeyrat souhaite créer un conseil municipal de jeunes sur la commune. Il serait constitué de 5 à 15 jeunes âgés de 10 à 16 ans, élus pour 2 ans. Pour la préparation des plus jeunes d'entre eux, l'école sera un partenaire privilégié, notamment dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le lancement de cette opération est retardé, mais devrait voir le jour dans les prochains mois.

6- LOCAUX-MATERIEL

Entretien et aménagements

> Chauffage : panne durant les vacances de Noël, mais un immense merci aux élus et aux employés municipaux qui se sont relayés jour et nuit durant une semaine pour relever la température, pourtant descendue aux alentours de 5°C, dans le groupe scolaire. La rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions, sans incidence pour les élèves.

Numérique

> La municipalité, en collaboration avec M Lénat, avait lancé un dossier de demande de subvention pour équiper la classe de PS-MS d'un TNI (tableau numérique interactif). Ce dossier n'a pas été retenu.

> Un nouvel appel à candidature est lancé, mais il ne concerne que les classes de l'élémentaire.

Fait le 22/03/2021

Secrétaire de séance
M Lénat

Président de séance
M Lénat